

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2025-39
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 9 avril 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 9 avril 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 24**

**Nbre de suffrages
exprimés : 24**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Dominique DANGEL. Philippe CURIE. Catherine PARROT

Excusés : /

Absents : Valère NEDEY. Nadine MERCIER. . Jean-François HEIL. Pierre MOSSINA Omar RABEI. Claude-Françoise SAUMIER. Stéphanie BOURQUIN. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR

Pouvoirs : /

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 2 avril 2025

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Catherine PARROT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 5 mars dernier est adopté à **LA MAJORITÉ** des voix présentes et représentées. (30 voix Pour, 2 abstentions Madame MERCIER et Monsieur MOSSINA) des voix présentes et représentées.

ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA LOUISE »

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20250409-2025-39-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

*Extrait du registre des délibérations n°2025-39***ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA LOUISE »**

Monsieur le Maire informe qu'en 2023, Madame Marie-Thérèse BOITEUX, auteure reconnue en Franche-Comté a sollicité la mise à disposition de la salle Jonsco pour la projection du film qu'elle avait réalisé « Le secret de Louise ».

Cette dernière poursuit son œuvre cinématographique par la réalisation cette année d'un second film intitulé « Robe rose et Chocolat » consacré à l'exil des enfants en Suisse lors de la seconde guerre mondiale ; Film qui sera projeté en septembre 2025, à la salle Jonsco, dans lequel elle raconte sa propre évacuation orchestrée en 1944 par la Croix-Rouge.

La culture et la création littéraire occupent une place essentielle dans notre Ville. Parmi les talents qui font rayonner notre territoire, Marie-Thérèse BOITEUX se distingue par la force de son écriture, la profondeur de ses récits et son engagement à travers les mots.

Le soutien à la création artistique locale étant fondamental, il est proposé au conseil municipal d'accompagner l'auteure Boroillotte, Marie-Thérèse BOITEUX, dans la création de ce nouveau film en allouant une subvention de 1 000 € à l'association « La Louise ».

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **DECIDE** d'attribuer la subvention suivante sur l'exercice 2025 :

Imputation	Association	Subvention 2025	Décision du Conseil Municipal
65748.025	LA LOUISE	1 000.00 €	UNANIMITE
TOTAL		1 000.00 €	

- **DIT** que la présente délibération sera :
 - **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
 - **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
 - **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

CM DU 9 AVRIL 2025

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20250409-2025-39-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025